

15ème législature

Question N° : 45365	De M. Thibault Bazin (Les Républicains - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Personnes handicapées		Ministère attributaire > Solidarités, autonomie et personnes handicapées
Rubrique > institutions sociales et médico sociales	Tête d'analyse > Déficits des maisons d'accueil spécialisé (MAS)	Analyse > Déficits des maisons d'accueil spécialisé (MAS).
Question publiée au JO le : 26/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibault Bazin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la situation financière particulièrement difficile des maisons d'accueil spécialisé. En effet, ces structures ont connu des déficits importants en 2021, du fait notamment de la crise sanitaire qui a provoqué une baisse d'activité et a freiné l'accueil de nouvelles personnes. Or, alors que l'État avait prévu une compensation de cette baisse d'activité en 2020, cette compensation ne semble pas avoir été prévue en 2021. Il vient lui demander si l'État a l'intention de soutenir financièrement ces structures qui ne peuvent faire face à ces déficits.